



Conseil Municipal du 30 septembre 2026
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2026/68

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-quatre septembre, s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Carole BERGER-JACOB, André BOURDON, Catherine GUALIM,
Philippe BUIRON, Patricia LESAGE, Steve IDJAKIREN, Roxane AVELOT, Grégory BENOIT,
Bernadette VOOGSGERD, Bernard BOUTIN, Chimina NEGLOKPE, Christian TETARD,
Jean DECROIX, Laure FENOT-TETARD, Valérie THEVOT, Judith FOHRER, Nicolas
TURLAN, Alain HOUREZ, Philippe WEISS, Stéphane RICHARD, Mikel CIORDIA, Céline
RICHARD, Céline NEIVA-LEAL

Étaient régulièrement représentés :

Julia NOJAC par Grégory BENOIT
Olivier MOULIN par Carole BERGER-JACOB
Benoist ERAVILLE par Bernadette VOOGSGERD

Philippe BUIRON a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATIONS DE POSTES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984,
Vu le tableau des effectifs du personnel, annexé au budget primitif 2026,
Considérant qu'il convient de modifier ce tableau afin de créer les postes suivants :

- ✓ **Filière Administrative :**
 - 1 poste de rédacteur à temps complet (Catégorie B), à compter du 1^{er} octobre 2026
- ✓ **Filière Animation /**
 - 1 poste d'animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet (catégorie B) à compter du 1^{er} octobre 2026.

Le Maire indique que la création de ces postes est nécessaire afin de permettre la nomination de deux agents ayant bénéficié respectivement d'une promotion interne et d'un avancement de grade.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE la modification du tableau des effectifs du personnel communal

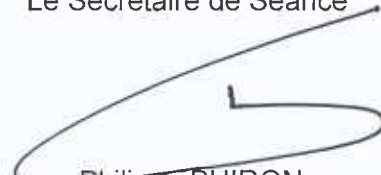
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,


Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance


Philippe BUIRON

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : *6/10/2026*
- Sa publication sur le site internet de la commune le : *6/10/2026*